

**ordre du jour**

- 1. Ouverture de la séance et mot d'ouverture**
- 2. Adoption de l'ordre du jour de la séance**
- 3. Adoption du procès-verbal du conseil municipal de la séance ordinaire du 6 septembre 2022**
- 4. Période de questions sur les sujets prévus à l'ordre du jour**
- 5. Correspondance provenant du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation**
- 6. Avis de motion**
  - 6.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 1271-2022 empruntant au plus 2 199 000 \$ pour financer des travaux de construction d'un pavillon de service au parc Pierre-Eucher-Cormier et abrogeant le règlement 1265-2022
  - 6.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 1272-2022 établissant un programme d'aide financière pour l'achat et l'installation d'une borne de recharge domestique pour véhicules électriques
  - 6.3 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 1273-2022 modifiant les articles 8, 11, 13 et 15 du règlement 1221-2021 établissant un programme de subvention pour l'acquisition de barils de récupération d'eau de pluie
  - 6.4 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 1274-2022 modifiant les annexes « A » et « D » du règlement 1161-2019 sur les signaux de circulation, afin de prolonger l'interdiction de stationnement sur une partie de la rue des Malards et d'ajouter des arrêts obligatoires sur différentes rues
  - 6.5 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 1275-2022 modifiant les articles 4, 6, 7 et 10 du règlement 1132-2018 relatif au stationnement hivernal afin de majorer les frais de remorquage, ainsi que pour préciser les méthodes de transmission des interdictions
- 7. Règlement**
  - 7.1 Adoption du règlement 1268-2022 modifiant l'annexe « A » du règlement de zonage 858-1-009 afin de modifier la marge avant minimale dans la zone P2-56, située au 671, rue Lajeunesse
  - 7.2 Adoption du règlement 1270-2022 empruntant au plus 13 176 000 \$ pour financer les travaux de construction d'une caserne incendie
- 8. Finances**
  - 8.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 29 septembre 2022
  - 8.2 Adoption du budget 2022 révisé de l'Office municipal régional de Marguerite-D'Youville
- 9. Gestion du personnel**
  - 9.1 Embauche de pompiers à temps partiel au Service de sécurité incendie

## **10. Loisir et culture**

- 10.1 Attribution de contrat de construction du chalet de service au parc Pierre-Eucher-Cormier, appel d'offres 2021-LOI-04

## **11. Urbanisme**

- 11.1 Dépôt du rapport des permis de construction émis pour le mois de septembre
- 11.2 Approbation de la déclaration de compétence de la MRC de Marguerite-D'Youville à l'égard des ponceaux pour l'application des articles 6 et 7 du Règlement concernant la mise en oeuvre provisoire des modifications apportées par le chapitre 7 des Lois de 2021 en matière de gestion des risques liés aux inondations
- 11.3 Demande de permis de construction nouvelle dans le cadre du PIIA le Boisé Pécaudy et les Sentiers Boisés de Contrecœur pour le 4526, rue des Patriotes
- 11.4 Demande de dérogation mineure pour le 4526, rue des Patriotes
- 11.5 Demande de dérogation mineure pour le 7210, route Marie-Victorin

## **12. Environnement**

## **13. Travaux publics**

- 13.1 Approbation des dépenses relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles au Programme d'aide à la voirie locale

## **14. Assainissement des eaux**

## **15. Service incendie**

- 15.1 Autorisation de dépôt d'une demande dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique

## **16. Communication**

## **17. Bibliothèque**

## **18. Administration générale**

- 18.1 Versement d'une commandite à la Fondation du Centre d'accueil de Contrecœur pour l'organisation d'un souper spaghetti annuel
- 18.2 Versement d'une commandite au Centre d'action bénévole de Contrecœur pour la tenue de la Guignolée 2022
- 18.3 Autorisation de signature d'un amendement à l'entente de services avec l'organisme le Quartier des affaires, afin de majorer le financement accordé
- 18.4 Autorisation à l'Union des municipalités du Québec pour libérer le fonds de garantie en responsabilité civile primaire du regroupement Varennes/Sainte-Julie pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2013 au 1<sup>er</sup> décembre 2014
- 18.5 Versement d'une commandite au Club optimiste de Contrecœur pour l'organisation d'Opération Nez rouge 2022
- 18.6 Versement d'une commandite à l'organisme Le Pion Fringuant pour l'organisation d'un tournoi d'échec international

## **19. Sujets divers**

## **20. Période de questions**

La population est invitée à faire parvenir ses questions au conseil municipal par le biais de la greffière, à l'adresse [riouxm@ville.contrecoeur.qc.ca](mailto:riouxm@ville.contrecoeur.qc.ca), au plus tard le mardi 4 octobre 2022, à midi. Elles seront acheminées aux élus. Les réponses aux questions seront divulguées lors de la séance et intégrées au procès-verbal, qui lui, sera publié sur le site Internet de la Ville dans les jours qui suivent.

## **21. Parole aux membres du conseil**

## **22. Levée de la séance**